REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA LOZERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE LOZERE

OBJET: Budget Annexe Point MultiServices de Barjac Examen et vote du Compte

Administratif

Exercice 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance Publique du 15 avril 2022

Nombre de Conseillers Communautaires :

en exercice : 28présents à la séance : 17

Date de l'envoi et de l'affichage de la convocation : 8 avril 2022

Date de l'affichage à la porte de la Mairie du compte-rendu de la séance : 9 mai 2022

Indiquer si le Conseil a décidé de se former en comité secret : Non

Publié le Le Président, L'an deux mille vingt-deux, le quinze du mois d'Avril, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Cœur de Lozère » s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Laurent SUAU Président, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Etaient présents: MM. Francis BERGOGNE 1er Vice-Président, Didier COUDERC 3ème Vice-Président, Philippe MARTIN 4ème Vice-Président, Mme Régine BOURGADE 7ème Vice-Présidente, MM. Alain COMBES, David FOLCHER, Vincent MARTIN, Bruno PORTAL, Philippe POUGET, François ROBIN, Christian SAINT LEGER, MMES Françoise AMARGER-BRAJON, Aurélie MAILLOLS, Elizabeth MINET-TRENEULE, Patricia ROUSSON, Anne-Marie SOBLECHERO, Emmanuelle SOULIER Conseillers Communautaires.

<u>Etaient représentés</u>: Mme Valérie VIGNAL-CHEMIN 5ème Vice-Présidente (Vincent MARTIN), MM. Laurent TOIRON 6ème Vice-Président (Francis BERGOGNE), Jean-Luc ANTRAYGUE (Philippe MARTIN), Jean-François BERENGUEL (François ROBIN), Benoit VALARIER (Régine BOURGADE), MMES Régine PAILHAS (Didier COUDERC), Stéphanie PASI (Françoise AMARGER-BRAJON), Conseillers Communautaires.

<u>Etaient absents</u>: MM. Laurent SUAU Président, Claude MEISSONNIER 2ème Vice-Président, Thierry JACQUES, Xavier SOUCHON Conseillers Communautaires.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Mme Aurélie MAILLOLS ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur Laurent SUAU Président a ouvert la séance.

Sous la présidence de M. Francis BERGOGNE, 1^{er} Vice-Président, et hors de la présence du Président, le Conseil Communautaire :

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2121-31 et D2342-11 et suivants,
- **Vu** le Compte Administratif de l'exercice 2021 du Budget Annexe « Point Multi-Services de Barjac », dont les résultats globaux sont les suivants :

CONSIDERANT que le Compte Administratif est conforme à la balance certifiée des résultats fournis par le Receveur Municipal,

PMS de Barjac

		Investissement	Exploitation
RESULTATS ANTERIEURS		-1 262,83	5 931,65
RECETTES	Réalisations	15 579,83	25 971,00
TILOLITES	RàR		
DEPENSES	Réalisations	15 755,74	18 436,23
DEI ENGEG	RàR		
RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE	Réalisations	-175,91	7 534,77
	Compte tenu des R à R	-175,91	7 534,77
RESULTATS	Réalisations	-1 438,74	13 466,42
CUMULES DE L'EXERCICE	Compte tenu des R à R	-1 438,74	13 466,42
		12 027,68	

A l'unanimité, le Conseil Communautaire **ADOPTE** les propositions du rapporteur.

Pour extrait conforme, Mende, le 19 mai 2022 Le Président, Laurent SUAU